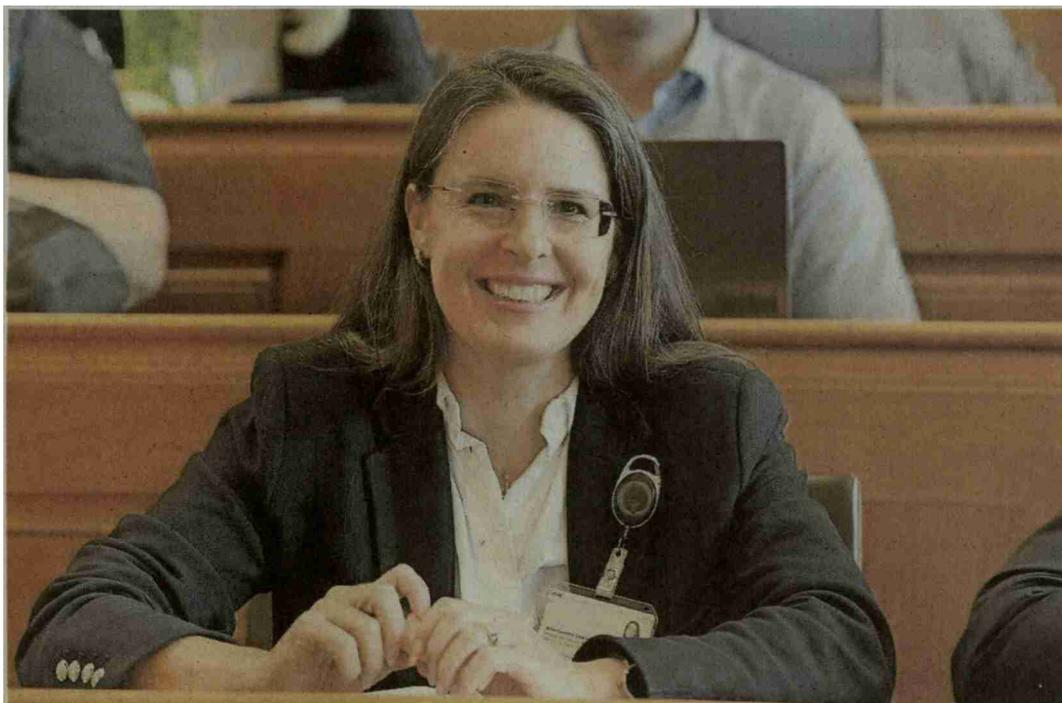




AVENIR BERNE ROMANDE

Une première haie franchie



Anne-Caroline Graber et les élus francophones peuvent avoir le sourire. Plusieurs d'entre eux ont souligné que ce rapport marquait un nouveau départ pour le Jura bernois. ARCHIVES STÉPHANE GERBER

Après quatre heures de débat, le Grand Conseil a approuvé hier à la quasi-unanimité (146 oui, deux non et deux abstentions) le rapport du groupe de travail Avenir Berne romande consacré à la réorganisation de l'administration cantonale dans le Jura bernois. Prochaine étape: les premiers crédits d'étude, débattus la semaine prochaine.

«**U**ne page se tourne et une nouvelle histoire commence pour le Jura bernois. J'espère que le Grand Conseil est fier de pouvoir y contribuer. Ma région vous remercie pour votre soutien», a salué la députée-maire de Perrefitte, Virginie Heyer (PLR) lors des déclarations finales.

Avant le vote décisif, le Grand Conseil avait toutefois encore traité (et rejeté) deux propositions. La première émanait de la Neuvevilloise d'Ensemble socialiste, Maurane Riesen, qui souhaitait profiter du projet de réorganisation de l'administration cantonale

pour améliorer la desserte en transports publics des localités abritant des unités administratives, avec un objectif de cadences à la demi-heure.

Une proposition mal accueillie, sauf à gauche. La majorité a en effet estimé que le sujet n'avait pas de lien direct avec le projet. Certains élus ont souligné que d'autres régions, comme l'Oberland ou le Saanenland, étaient encore plus mal loties. «Actuellement, il n'y a aussi qu'un train par heure pour rejoindre Moutier et personne n'a jamais dit que l'administration n'était pas accessible», a renchéri Manfred Bühler (UDC, Cortébert).



Quant au Centre, il a tout bonnement proposé d'étudier la possibilité de tout localiser sur un site, à Tavannes. «On le prône aussi dans d'autres régions. Nous sommes favorables à une administration décentralisée, mais en limitant le nombre de sites. Cela coûte beaucoup trop cher de tout éparpiller. Dans quelques années, on va se demander pourquoi on a fait ça», a plaidé Matthias Matti (Zweisimmen).

Tout regrouper: irréaliste

Les différents groupes ont alors rappelé qu'il avait été décidé le jour précédent que la répartition géographique des pôles ne serait pas touchée. La porte-parole de la Commission, Anne-Caroline Graber, et le président de la Députation, Tom Gerber, ont quant à eux une nouvelle fois rappelé les multiples contraintes auxquelles est soumis le projet. «Notre Gouvernement négocie actuellement avec le canton du Jura. Imaginez un peu dans quelle position de faiblesse vous le placeriez en remettant ce projet en question. Et nous serions la risée de la Suisse si des agents cantonaux devaient continuer d'exercer sur le territoire d'un autre canton après le 1^{er} janvier 2026.»



Cela ne fait plus sens, au XXI^e siècle, de perdre de l'argent et de l'énergie dans

des changements de frontière.»

Quant à Manfred Bühler, il s'est montré plus sec: «Je rappelle que c'est le Grand Conseil qui a accepté la tenue de votes communalistes. C'est à cause de ce qui a été décidé ici que nous sommes dans cette situation aujourd'hui, et que nous avons dû trouver des solutions. Avec Avenir Berne romande, nous tenons un scénario idéal. Ce serait une attaque frontale contre la volonté de la région si vous le remettez en question.»

Pour la «dernière fois»

Un appel qui a donc été entendu. Au moment de la conclusion des débats, le conseiller d'État Pierre Alain Schnegg s'est réjoui que le projet puisse aller de l'avant. Il n'a toutefois pas manqué de regretter la situation.

«La leçon de ce transfert cantonal, c'est que cela ne fait plus sens, au XXI^e siècle, de perdre de l'énergie et de l'argent dans des changements de frontières cantonales et des transferts de communes. Berne l'a fait pour la création du canton du Jura, puis pour Vellerat et Clavaleyres, sans grande conséquence. Il le fait maintenant pour Moutier, un centre administratif régional, avec d'importantes conséquences financières et politiques. Une dernière fois: la Question jurassienne est terminée», a-t-il lancé. Et d'assurer que les remarques sur les coûts avaient été entendues.

À vérifier dès la semaine prochaine, lorsque les élus

examineront les premiers crédits d'étude (l'un pour le centre de justice et police à Reconvilier, et l'autre pour le centre administratif avec achat du bâtiment de Tavannes Machines). **CÉLINE LO RICCO CHÂTELAIN**

EN RÉSUMÉ

Le Grand Conseil a

... approuvé une motion de La Gauche alternative demandant l'introduction d'un modèle de suppléance qui permettrait aux élus de se faire remplacer durant leur congé de maternité ou de paternité. «Dans le monde du travail, il est normal d'organiser l'absence de la mère et du père quand la famille s'agrandit. Cela doit aussi être possible dans la vie politique», plaide le texte. La question de savoir s'il faut étendre ce système en cas de maladie grave ou d'accident sera en outre étudiée.

... donné son feu vert à l'organisation d'une journée annuelle du bilinguisme au Grand Conseil bernois, sur proposition du Tramelot Hervé Gullotti.

... pu constater que les Vert'libéraux avaient peu goûté aux critiques formulées à leur rencontre par le chef de projet Avenir Berne romande (notre édition d'hier). «Nous devrions pouvoir formuler des critiques constructives envers un projet sans qu'on nous juge. Émettre un jugement de valeur ou politique ne fait d'ailleurs pas partie du mandat de Monsieur Annoni. S'il veut tenir de tels propos, qu'il se présente aux élections», a fustigé Casimir von Arx. **CLR**